

CANEVAS DU PROJET DE RÉSEAU

Identification du réseau

Le réseau xxxxxxxxxxx est composé :

du collège xxxxx

des écoles élémentaires

- xxxxxxxx

- xxxxxxxx

des écoles maternelles

- xxxxxxxx

- xxxxxxxx

- xxxxxxxx

des écoles primaires

- xxxxxxxx

- xxxxxxxx

Le REP comprend XXXX élèves et XXX enseignants et personnels éducatifs.

Pilotage du réseau

Le comité de pilotage porte le projet de réseau dans toutes ses dimensions. Il est composé de membres de droit et de membres invités

- Coordonnées et noms des pilotes du réseau (principal, IEN, IA-IPR référent REP+);
- Coordonnées et nom du coordonnateur ;
- Composition du comité de pilotage (Nom et fonction des participants)

Diagnostic du réseau

Le diagnostic, tant quantitatif que qualitatif, fait apparaître les éléments saillants du réseau

A partir de l'état des lieux. Le diagnostic établit les points d'appui et les points de fragilité du réseau et dégage des pistes de travail .

Objectifs

Enoncé des principaux objectifs retenus relatifs aux apprentissages des élèves :

- Objectif 1:
XXXX
- Objectif 2 :
XXXX
- Objectif 3 :
XXXX

Articulation des objectifs avec les axes du référentiel pour l'éducation prioritaire

La démarche de refondation a permis d'identifier trois axes majeurs de travail, déclinés en six priorités dans le référentiel pour l'éducation prioritaire. Il s'agit d'articuler les axes de l'éducation prioritaire en cohérence avec les objectifs.

Tableau de synthèse

	Priorités du référentiel visées	Indicateurs diagnostics	Objectifs visés pour les élèves	Stratégies/ actions retenues pour atteindre les objectifs	Indicateurs d'évaluation
Axe 1 Mettre les apprentissages des élèves au cœur de l'éducation prioritaire	- - -	XXXXXXXXXXXX	- - -	- - -	- - -
Axe 2 Accompagner, reconnaître et former les personnels	- -	XXXXXXXXXXXX	- - -	- - -	- - -
Axe3 Piloter l'éducation prioritaire	-	XXXXXXXXXXXX	- - - -	- - - -	- - - -

Descriptif des actions engagées et des stratégies

Chacune des actions engagées fait l'objet d'un descriptif qui précise :

- le public concerné,
- les modalités de mise en œuvre,
- les moyens mobilisés,
- les partenaires éventuels,
- les possibilités de valorisation,
- les indicateurs d'évaluation retenus.

Les dispositifs spécifiques à l'éducation prioritaire

Le projet présente également les modalités de mise en œuvre des dispositifs spécifiques à l'éducation prioritaire (*Moins de trois ans à l'école; Plus de maîtres que de classes; Accompagnement continu des élèves de 6e...*)

Les missions des postes profilés

S'il existe des postes profilés, leurs missions seront détaillées.

Descriptif de l'accompagnement et de la formation

Le projet intègre les dimensions d'accompagnement et de formation des équipes.

Description des objectifs, du public ciblé ainsi que des modalités pratiques des rencontres ou des formations au sein du réseau.

On précisera entre autres :

- comment les temps d'échanges des équipes, notamment en inter-degrés, sont anticipés d'une année sur l'autre ;
- l'utilisation de la pondération du temps de travail des enseignants dans les REP+ ainsi que la répartition selon les trois axes : organisation de la prise en charge des besoins particuliers des élèves, relations avec les parents d'élèves, rencontres/formations.